

1- GENERALITE			
1.1- Importance du manuel	pag. 33		
1.2- Consultation	pag. 33		
1.2.1- Destinataires (opérateurs autorisés)	pag. 34		
1.2.2- "Etat machine arrêtée "	pag. 34		
1.3- Garantie	pag. 34		
2- DESCRIPTION TECHNIQUE			
2.1- Dénominations des modèles	pag. 34		
2.2- Utilisation	pag. 35		
2.3- Données techniques	pag. 35		
2.4- Source énergétique d'alimentation	pag. 35		
2.5- Dénomination des composants	pag. 35		
2.6- Vitesses tapis	pag. 36		
2.7- Dimensions d'encombrement	pag. 37		
2.8- Données électriques	pag. 37		
2.9- Emploi incorrect raisonnablement prévisible	pag. 38		
2.10- Accessoires à la demande	pag. 38		
3- TRANSPORT ET MOUVEMENT			
3.1- Transport de la machine	pag. 38		
3.2- Emballage	pag. 38		
3.3- Transport de l'emballage avec chariot élévateur	pag. 38		
3.4- Déballage	pag. 39		
3.5- Mise en place	pag. 39		
4- MISE EN PLACE			
4.1- Notices générales	pag. 39		
4.2- Branchement électrique	pag. 39		
4.3- Branchement pédale inversion	pag. 39		
4.4- Ouverture plans de travail	pag. 40		
5- SECURITE			
5.1- Dispositifs de sécurité	pag. 41		
5.2- Signalétique de sécurité	pag. 41		
		5.3- Dispositifs de protection individuel (DPI)	pag. 41
		5.4- Risques restants	pag. 41
		5.3- Dispositifs de protection individuel (DPI)	pag. 41
		5.4- Risques restants	pag. 41
6- UTILISATION ET FONCTIONNEMENT			
		6.1- Places occupés par les opérateurs autorisés	pag. 41
		6.2- Pédale d'inversion	pag. 42
		6.2.1- Panneau commandes	pag. 43
		6.3- Contrôles avant la mise en marche	pag. 44
		6.4- Mise en marche de la machine	pag. 44
		6.5- Mise en service	pag. 44
		6.6- Arrêt de la machine	pag. 44
		6.7- Arrêt d'urgence	pag. 45
		6.8- Mise en place après un arrêt d'urgence	pag. 45
7- ENTRETIEN			
		7.1- Entretien ordinaire	pag. 45
		7.1.1- Nettoyage racleurs supérieurs et inférieurs	pag. 45
		7.1.2- Substitution tapis	pag. 46
		7.2- ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE	PAG.46
8- ARRET DE LA MACHINE			
		8.1- Magasinage	pag. 46
		8.2- Démolition	pag.46
9- PIECES DETACHEES			
		9.1- Notices généraux	pag. 46
10- PARTIE ELECTRIQUE			
		10.1- Schémas Electriques	pag 56
DECLARATION DE CONFORMITE'			
		Déclaration Ce de conformité	pag 02

1- GENERALITE

1.1- IMPORTANCE DU MANUEL

 L'USINE DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGE AUS PERSONNES, AUX ANIMAUX OU AUX BIENS PROVOQUES PAR L'IBNOSERVANCE DES NORMES ET DES AVIS ECRITS DANS CE MANUEL-CI. CE MANUEL-CI REFLETE L'ETAT DE LA TECHNIQUE AU MOMENT DE LA REALISATION DE LA MACHINE, IL NE PEUT PAS ETRE CONSIDERE INADEQUAT SEULEMENT PARCE QUE IL PEUT ETRE PAR LA SUITE MIS A JOUR. DANS LE CAS DE PERTE OU DE LA DETERIORATION DU MANUEL IL FAUT DEMANDER UNE COPIE AU CONSTRUCTEUR EN SPECIFIANT LE MODELE DE LA MACHINE.

 AVANT DE UTILISER LA MACHINE IL EST OBLIGATOIRE QUE LES OPERATEURS AUTORISES LISENT ET COMPRENENT DANS TOUS SES PARTIES LE MANUEL. LE MANUEL DOIT ETRE TOUJOURS A DISPOSITION DES OPERATEURS ET SE TROUVER DANS LE VOISINAGES DE LA MACHINE BEN TENU.LE MANUEL DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT LIVRE AVEC LA MACHINE DANS LE CAS DE

1.2- CONSULTATION

	1)Signal de danger: 2)Il met en évidence les risques pour la santé et pour la sûreté des opérateurs et/ou les risques de dommage de la machine.
	1)Signal d'oblige: 2)Il met en évidence des prescriptions.
	1)Signal d'interdiction: 2)Il met en évidence l'interdiction à faire une action.
	1)Caisson barré: 2)Il met en évidence l'interdiction à jeter dans les caissons les matériaux électrique et électronique (RAEE) de la machine.

TAB. 1 (Description symboles)

1.2.1- DESTINATAIRES (OPERATEURS AUTORISES)

Ce manuel technique est destiné seulement aux opérateurs autorisés à la mise en service et à la manutention de la machine, selon les compétences techniques-professionnelles demandées par l'intervention.

Les symboles indiqués sont mis au début de chaque chapitre, pour indiquer l'opérateur intéressé au thème traité.



LES OPERATEURS AUTORISES DOIVENT EXECUTER SUR LA MACHINE SEULEMENT LES INTERVENTIONS DE SA COMPETENCE
LES OPERATEURS AUTORISES, AVANT D' EXECUTER N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION SUR LA MACHINE, DOIVENT S'ASSURER D'ETRE EN POSSESSION DES FACULTES PSYCHOPHYSIQUES TELLES QU'ELLES GARANTENT TOUJOURS LE RESPECT DES CONDITIONS DE SURETE.

OPERATEUR CHARGE

Opérateur professionnellement exercé ayant au minimum 18 ans, capable d'exécuter la mise en service (début de cycle), le fonctionnement et la mise hors service (fin cycle) de la machine en respectant les instructions rapportées dans le présent manuel, doté des dispositifs de protection individuel (DPI) prévus au **par. 5.3** et occupant les places décrits au **par. 6.1**.

OPERATEUR ELECTRIQUE

Technicien qualifié (électricien ayant les qualités requises par les lois en vigueur), capable d'exécuter des interventions sur les dispositifs électriques pour effectuer des réglages, des entretiens et des réparations en présence de tension électrique en respectant les instructions de ce manuel, doté des dispositifs de protection individuel (DPI) prévus au **par. 5.3** et occupant les places décrits au **par. 6.1**.

OPERATEUR MECANIQUE

Technicien qualifié, capable d'exécuter les interventions sur les organes mécaniques pour effectuer des régulations, des entretiens et des réparations en respectant les instructions de ce manuel, doté des dispositifs de protection individuel (DPI) prévus au **par. 5.3** et occupant les places décrits au **par. 6.1**.

1.2.2- MACHINE ARRETEE

Avant de chaque interventions et réglage il est obligatoire débrancher la source d'alimentation et s'assurer que la machine est fermée sans que se vérifie la mise en marche inattendue (séctionateur électrique générale **pos. "0"**, câble d'alimentation électrique débranché et mis près de la machine).

1.3- GARANTIE

- 1) Le constructeur s'engage à remplacer les parties défectueuses qui se manifestent pendant la période de garantie fixée dans **12 (douze) mois** de la date de vente pour une utilisation de **8 (huit) heures de travail**.
La garantie échoit dans le cas de suspension ou de variation de délai de paiement fixé.
- 2) La garantie échoit si l'acheteur ne suit pas correctement les normes décrites dans le manuel technique d'emploi et d'entretien de la machine.
- 3) Les défauts dus à l'usage habituel des parties qui se usent très rapidement et les défauts qui dérivent de l'usage de outils et accessoires pas fournis directement du constructeur sont exclus de la garantie.
- 4) Les frais de port pour faire rentrer la pièce défectueuse, sous garantie, pour la réparation est à la charge de l'acheteur. L'engagement de garantie est accompli avec la livraison à l'acheteur de la pièce réparée ou substituée.
- 5) Les ruptures causées par l'usager ou lorsqu'on a apporté des modifications ou fait des réparations sans l'accord écrit par le constructeur restent exclues de la garantie.
- 6) Le constructeur sera dispensé de toute responsabilité concernant la production ratée ou réduite causée par des défauts de construction pour lesquels la présente garantie est valide.

2- DESCRIPTION TECHNIQUE

2.1- DENOMINATION DES MODELES

La machine est produite en plusieurs modèles: les dénominations sont relatées dans la **TAB. 2** avec les détails qui les marquent.

MODELE	DESCRIPTION
1 V	LAMINOIR AVEC 1 VITESSE
2 V	LAMINOIR AVEC 2 VITESSES
VAR 1 PH	LAMINOIR MONOPHASÉ AVEC INVERTER
1 PH	LAMINOIR AVEC 1 VITESSE MONOPHASÉ

TAB. 2 (Dénomination des modèles)

2.2- UTILISATION

La machine a été projetée pour l'utilisation suivante:

SECTEUR D'EMPLOI	SECTEUR ALIMENTAIRE
LIEU	V. PAR. 3.5.
USAGE PREVU	LAMINATION DE LA PÂTE POUR L'USAGE ALIMENTAIRE POUR BOULANGERIES, PÂTISSERIES ET PIZZERIAS.
OPERATEURS	UN SEUL OPERATEUR AUTORISÉ AYANT LES QUALITÉS REQUISES PAR LES LOIS EN VIGUEUR.

TAB. 3 (Utilisation de la machine)

2.3- DONNEES TECHNIQUES

Dans la TAB. 4 il y a des données techniques de la machine.

EPAISSEUR DE LAMINAGE	MM	0,1 ÷ 27	TEMPÉRATURE DE TRAVAIL	°C	+10 ÷ +40
PRESSION ACOUSTIQUE MOYENNE	DBA	<80	HUMIDITÉ MAX DE TRAVAIL	%	90

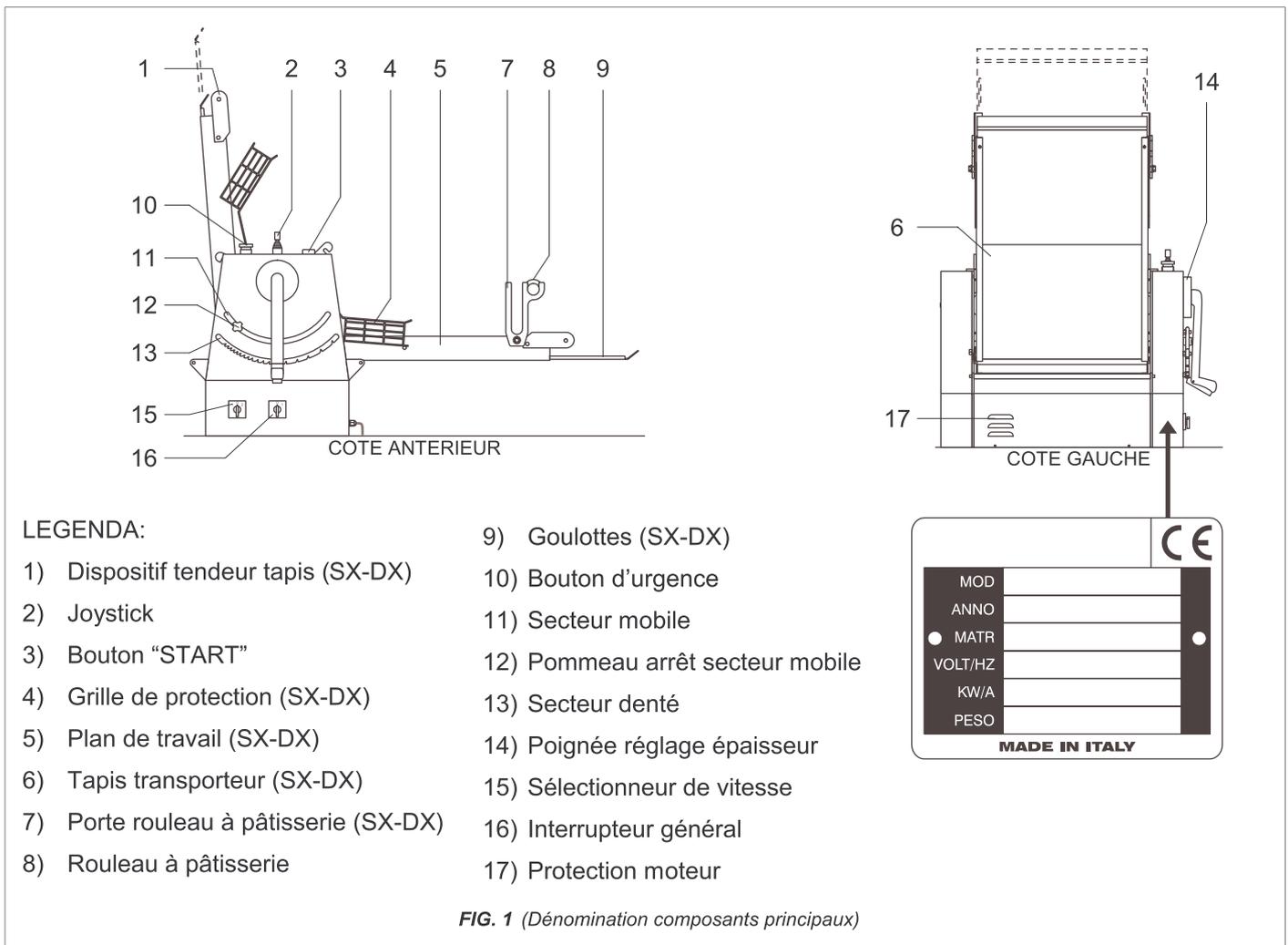
TAB. 4 (Données techniques)

2.4- SOURCE ENERGETIQUE D'ALIMENTATION

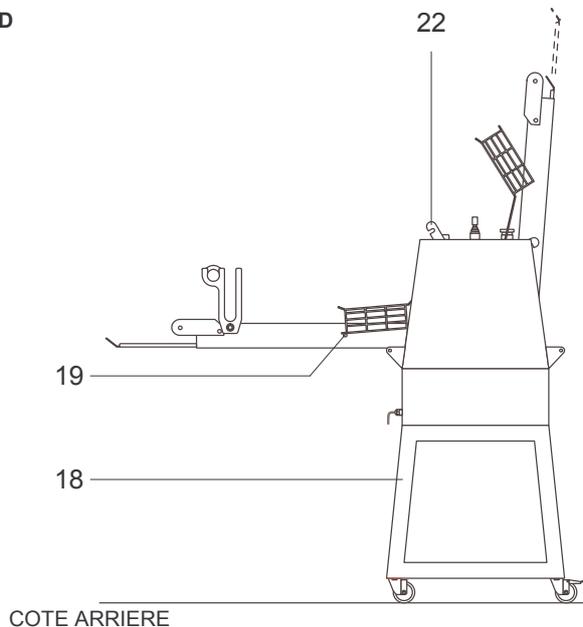
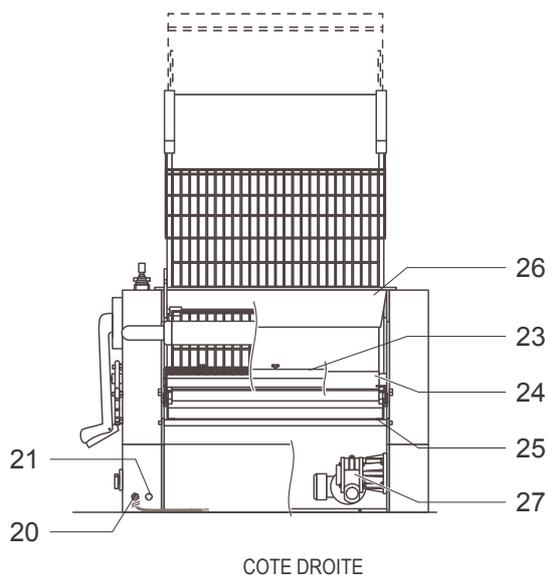
SOURCE ENERGETIQUE	ALIMENTATION
ELECTRIQUE	RÉSEAU D' ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (FOURNI PAR LE CLIENT)

TAB. 5 (Source énergétique d'alimentation)

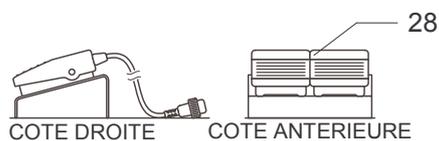
2.5- DENOMINATION DE COMPOSANTS



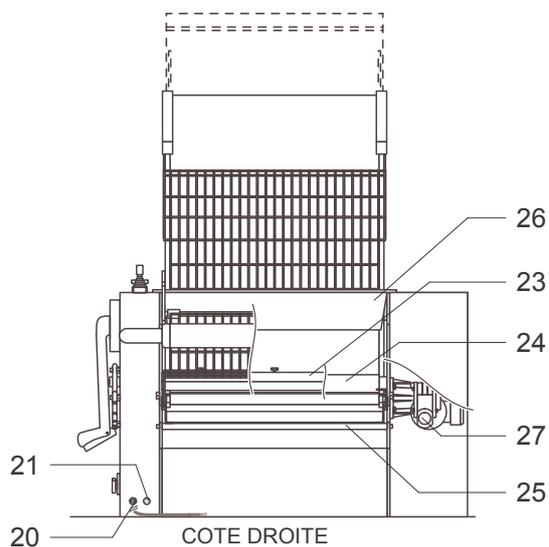
LAMINOIR SUR PIED



PEDALE D'INVERSION



LAMINOIR A POSER



- 18) Chariot
- 19) Blocage grille de protection (SX-DX)
- 20) Sortie câble branchement électrique
- 21) Connecteur pédale inversion
- 22) Clochette arrêt plans de travail
- 23) Groupe racleurs supérieurs
- 24) Groupe Cylindres de laminage
- 25) Support plan de travail (SX-DX)
- 26) Bac à farine
- 27) Moteur-Réducteur
- 28) Pédale inversion

FIG. 2 (Dénomination des composants principaux)

2.6- VITESSES TAPIS

			500 B / 500		600 B / 600	
			ENTRÉ	SORTIE	ENTRÉ	SORTIE
A UNE VITESSE (1 V)		M/MIN	11	20	11	20
A DEUX VITESSES (2 V)	1 ^A VEL.	M/MIN	10.8	19.2	10.8	19.2
	2 ^A VEL.	M/MIN	21.6	38.4	21.6	38.4
VAR	1 ^A VEL.	M/MIN
	2 ^A VEL.	M/MIN
	3 ^A VEL.	M/MIN
	4 ^A VEL.	M/MIN
	VAR	M/MIN

TAB. 6 (Vitesses tapis)

2.7- DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT

Dans la TAB. 3 il y a les dimensions de la machine en référence à la FIG. 3.

		GP 500 B		GP 500		GP 600 B		GP 600	
		800	1000	800	1000	1000	1200	1000	1200
A	MM	955		955		1055		1055	
B	MM	1650	2050	1650	2050	2050	2450	2050	2450
B1	MM	2050	2450	2050	2450	2450	2850	2450	2850
C	MM	555		1280		555		1280	
D	MM	530	545	545	545	545	560	545	560
E	MM	900	1100	1630	1830	1100	1300	1830	2030
POIDS	KG	120	130	155	165	135	145	170	180
MOTEUR		1V= 0,55 kW - 2V= 0,37/0,55 kW - 1 PH= 0,55 kW - VAR 1 PH= 0,55 kW							

TAB. 7 (Encombrenments de la machine)

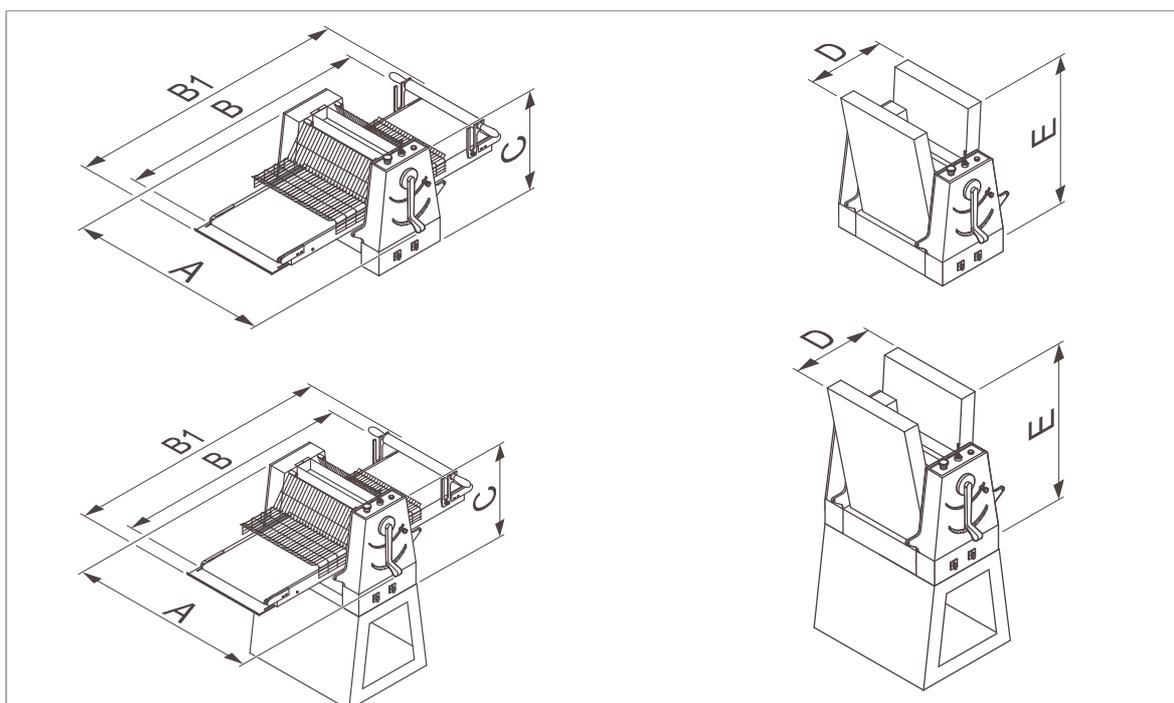


FIG. 3 (Dimensions de la machine)

2.8- DONNEES ELECTRIQUES

Dans la TAB. 5 il y a des données relatives à la partie électrique de la machine.

		500 B / 500 - 600 B / 600			
		1 V	2 V	VAR1 PH	1 PH
TENSION ÉLECTRIQUE DE BRANCHEMENT	V	230/400		230	
FRÉQUENCE	HZ	50-60			
PUISSANCE ÉLECTRIQUE	KW	0,55			
PHASES (PHASE)	N.	1/3	3	1	1
CONSOMMATION À RÉGIME 380/400 V.- 3 PH	A	1.8	1.4/1.6	/	/
CONSOMMATION À RÉGIME 230 V. - 3 PH	A	3	2.4/2.7	/	/
CONSOMMATION À RÉGIME 230 V. -1 PH	A	/	/	3.34	3.8
MOTEUR	HP	0,75	0,5/0,75	0.75	0.75

TAB. 8(Données électriques)

2.9- EMPLOIE INCORRECT RAISONNABLEMENT PREVISABLE

La machine a été étudiée seulement pour l'emploi écrit au par. 2.7; donc, pour garantir toujours la sûreté des opérateurs autorisés, tout autre type d'emploi et utilisation est interdit.

 IL EST OBLIGATOIRE VEILLER COSTAMMENT PENDANT L'USAGE DE LA MACHINE AU FIN QUE PERSONNES PAS AUTORISEES NE S'Y APPROCHENT.
IL EST INTERDIT AUS OPERATEURS AUTORISES METTRE DES VETEMENTS ET DES ACCESSOIRES QUI POURRAIENT RESTER PRIS DANS LA MACHINEI : VETEMENTS LARGES, CRAVATTE, CEINTURES, COLLIERS, BRACELETS, MONTRES, BUCLES, ANEAUX, ECC. IL EST OBLIGATOIRE DE NATTER LES CHEVEAUX (IL PERSISTE UN RISQUE RESTANT VIRTUEL V.

 IL EST ABSOLUMENT INTERDIT L'EMPLOI ET L'UTILISATION DE LA MACHINE POUR USAGE IMPROPRE, DIFFERENTS DE CELUI PREVU PAR LE CONSTRCTEUR (PAR. 2.7).
IL EST ABSOLUMENT INTERDIT MONTER SUR LA MACHINE.

 IL EST ABSOLUMENT INTERDIT LA MIS EN SERVICE DE LA MACHINE DANS UN LIEU AVEC ATMOSPHERE POTENTIELLEMENT EXPLOSIVE ET/OU EN PRESENCE DE POUSSIERES COMBUSTIBLES.

2.10- ACCESSOIRES A LA DEMANDE

La machine est dotée d'accessoires à la demande :

Dispositif de commande (changement sens de avancement) à double pédale;

 LES ACCESSOIRES DOIVENT ETRE DEMANDES SEULEMENT AU CONSTRUCTEUR EN SPECIFIANT LE MODELE DE LA MACHINE.

3 - TRANSPORT ET MOUVEMENT

3.1- TRANSPORT DE LA MACHINE

 LE MOUVEMENT MANUEL DE LA MACHINE ET DE SES COMPOSANTS DOIVENT SE PRODUIRE DANS LE RESPECT DES REGLEMENTATIONS SUR "MOUVEMENT MANUEL DES CHARGES" POUR EVITER DES CONDITIONS ERGONOMIQUES DEFAVORABLES QUI COMPORTENT RISQUES DES LESIONS DORSO-LOMBAIRES.

3.2- EMBALLAGE

La machine est emballée à l'intérieur d'un carton, fixé par des feuilards sur un plateau en bois. L'emballage contient:

N. 1 Laminoin; • N. 1 Manuel istruction.

 IL FAUT QU'IL Y AIE LES COMPOSANTS SUS-DECRITS A L'INTERIEUR DE L'EMBALLAGE ET QU'ILS N'AIENT SUBI AUCUN DOMMAGE PENDANT LE TRANSPORT.
IL FAUT S'ASSURER QUE L'EMBALLAGE SOIT INTACT APRES LE TRANSPORT. NOTER DANS LE BON DE LIVRAISON DU TRASITAIRE ,DOMMAGES EVENTUELS ET Y METTRE LA SIGNATURE AVEC "ACCEPTION SOUS RESERVES DE

3.3- TRANSPORT DE L'EMBALLAGE AVEC CHARIOT ELEVATEUR

Le personnel chargé à telle tâche doit obligatoirement suivre les instructions appliquées extérieurement à l'emballage de la machine. (v. par. 11.1).

 LE SOULEVEMENT DE L'EMBALLAGE DE LA MACHINE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE FAIT AVEC UN CHARIOT ELEVATEUR EN RESPECTANT LES INSTRUCTIONS APPLIQUEES EXERIEUREMENT A L'EMBALAGE. PENDANT LES OPERATIONS DE SOULEVEMENT DE L'EMBALLAGE IL EST OBLIGATOIRE QUE NI PERSONNES NI ANIMAUX NI CHOSES DONT LA SICURITE PUISSE ETRE ACCIDENTELLEMENT COMPROMISE SOIENT DANS LES PROXIMITES.

 IL EST ABSOLUMENT INTERDIT MONTER SUR L'EMBALLAGE.

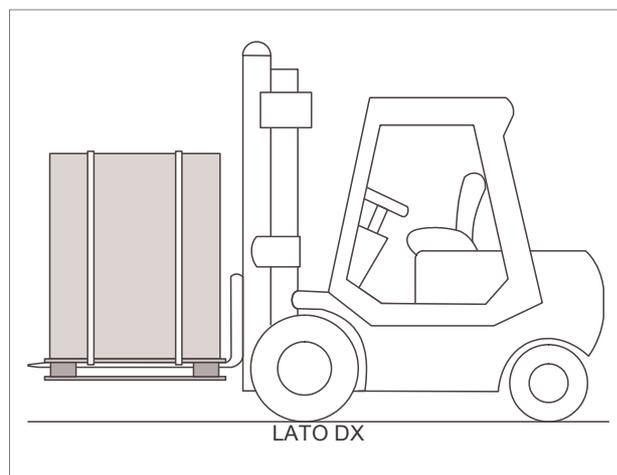


FIG. 4 (Soulèvement de l'emballage)



LES OPERATIONS QUI SUIVENT DOIVENT ETRE EXECUTEES OBLIGATOIREMENT PAR DEUX OPERATEURS APTES.

Après avoir appuyé l'emballage sur une surface plane, procéder au déballage comme il suit:

- 1) Avec un outil apte couper les feuillards en faisant attention à ne pas être frappé par elles mêmes à cause de sa élasticité;
 - 2) Ouvrir le carton;
 - 3) Enlever le carton en le soulevant;
- Mettre la machine dans la position de travail



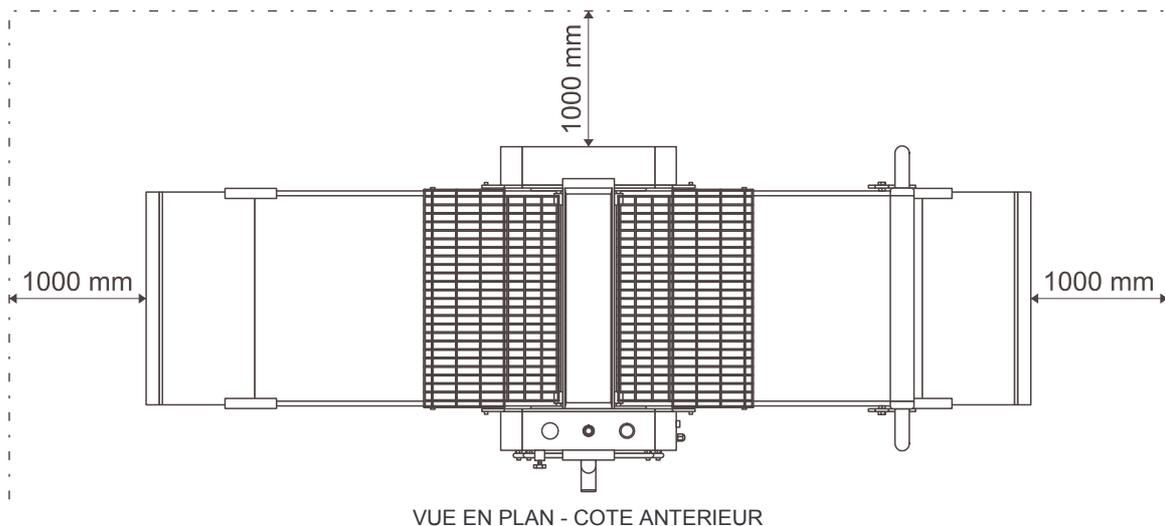
ON RECOMMANDE D'ECOULER LES MATERIELS DE L'EMBALLAGE EN RESPECTANT LA LEGISLATION EN VIGUEUR.

3.5- MISE EN PLACE

La mise en place de la machine doit être fait dans un lieu fermé, couvert, sec et suffisamment éclairé, avec les valeurs de la température et de l'humidité indiqués dans la **TAB. 4** et il doit être apte aux dispositions législatives en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sûreté et de santé dans les lieux de travail. La machine doit être installée sur un plan ou un socle fiable par rapport à ses dimensions, à son poids (v. **TAB. 3**) et à son encombrement **FIG. 5**.



IL EST OBLIGATOIRE GARANTIR LES DISTANCES MINIMUM DE PLACEMENT V. FIG. 5. LAISSER LIBRE LE COTE ANTERIEUR POUR PERMETTRE A L'OPERATEUR AUTORISE DE EXECUTER LE TRAVAIL DE LA PATE.



VUE EN PLAN - COTE ANTERIEUR

FIG. 5 (Mis en place)

4- MISE EN PLACE

4.1- NOTICES GENERALES



L'USINE DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR PANNES OU ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE DUS A BONDS DE TENSION ELECTRIQUE PLUS DES TOLERANCES PREVUES PAR L'ORGANISME DISTRIBUTIF (TENSION $\pm 10\%$).



IL EST OBLIGATOIRE UTILISER LES ACCESSOIRES ORIGINAUX FOURNIS PAR LE CONSTRUCTEUR OU PAR LE REVENDEUR AUTORISE.

4.2– BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Après avoir positionné correctement la machine, brancher la fiche au réseau électrique.



LE NON-RESPECT DES AVIS DECRITS DANS CE MANUEL-CI PEUT CAUSER DES DOMMAGES INEVITABLE A L'APPAREIL ELECTRIQUE DE LA MACHINE ET PAR CONSEQUENCE LA DECADENCE DE LA GARANTIE.



LE RESEAU ELECTRIQUE AUQUEL LA MACHINE EST BRANCHEE DOIT SATISFAIRE LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DECRITES DANS LA TAB (PAR. 2.5) ET CONFORMEMENT AUX QUALITES REQUISES PAR LES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS DE USAGE DE LA MACHINE. TOUT MATERIEL ELECTRIQUE (CABLES, PRIESES, FICHES, ECC...) USE POUR LE BRANCHEMENT DOIT ETRE APTÉ A L'EMPLOI, MARQUE "CE" SI SOUMIS A LA DIRECTIVE BAISSÉ TENSION 2006/95/CE ET CONFORMEMENT AUX QUALITES REQUISES PAR LES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS DE USAGE DE LA MACHINE. IL EST OBLIGATOIRE INSTALLER AU-DESSUS DU RESEAU ELECTRIQUE UN DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT PROPICE AVEC PROTETION DIFFERENTIEL DE 30 mA COORDINNE AVEC L'INSTALLATION DE MISE A LA TERRE.

EVENTUELLES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN ELECTRIQUE SUR LA MACHINE PUISSENT ETRE EXECUTEES SEULEMENT PAR



LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES AUX PERSONNES, AUX ANIMAUX OU AUX BIENS PROVOQUÉS PAR LE NON-RESPECT DES AVIS DECRITS DANS CE MANUEL-CI .



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT REPLACER PARTIES ELECTRIQUES DE LA MACHINE AVEC COMPOSANTS NON-ORIGINAUX OU DIFFERENTS DE CEUX FOURNIS PAR LE CONSTRUCTEUR.

4.3– BRANCHEMENT PEDALE

Dans la nécessité de user la pédale d'inversion, la brancher par son câble, au connecteur de la pédale (FIG. 2 - Rif. 21).



POUR CET OPERATION-CI IL EST NECESSAIRE LA PRESENCE DE DEUX OPERATEURS AUTORISES. IL PERSISTE UN RISQUE RESTANT VIRTUEL DECRIT DANS LE PAR. 5.4.

4.4– OUVERTURE PLANS DE TRAVAIL

Après avoir mise en place et branché correctement la machine, ouvrir les plans de travail comme il suit:

- 1) En tenant une manie sur le plan de travail gauche (FIG. 6 - Rif. 3) élever le crochet arrê plan (FIG. 6 - Rif. 2);
- 2) Baisser le plan de travail gauche lentement jusqu'au complet soutien du même sur le support plan de travail 6 - Rif. 1);
- 3) Répéter les opérations des points 1) et 2) pour le plan de travail droit (FIG. 6 - Rif. 5);
- 4) Baisser les grilles de protection (FIG. 6 - Rif. 4) .

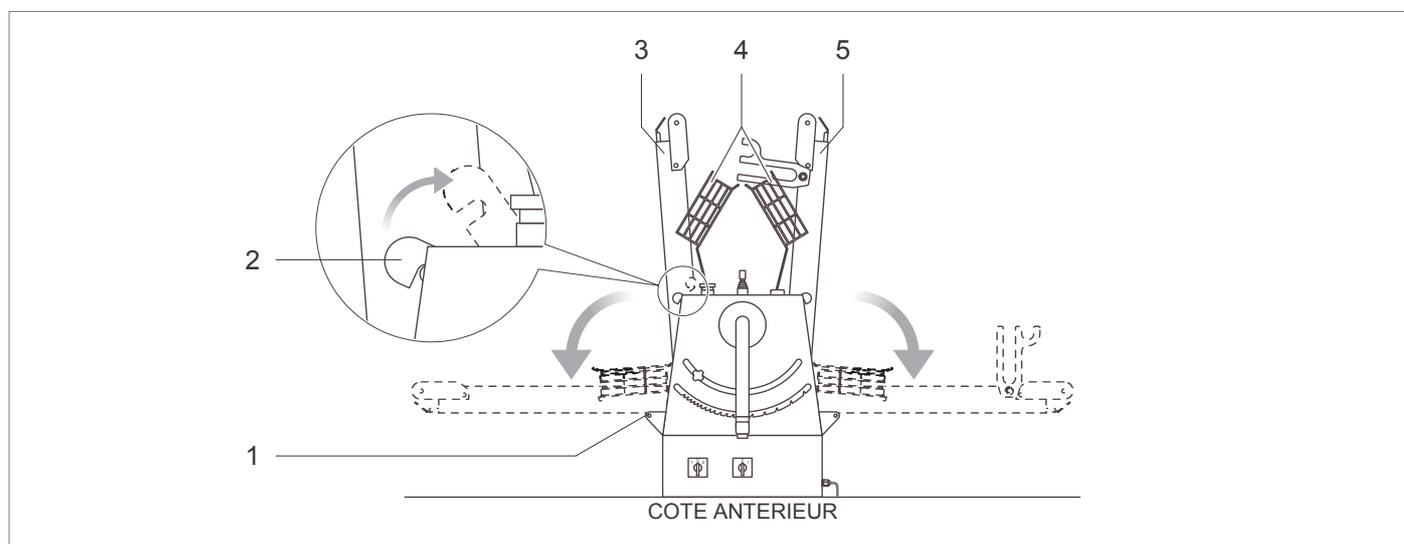


FIG. 6 (Ouverture plans de travail)

5-SECURITE

5.1- DISPOSITIFS DE SECURITE

Dans la FIG. 7 il y a les systèmes de sécurité adoptés.

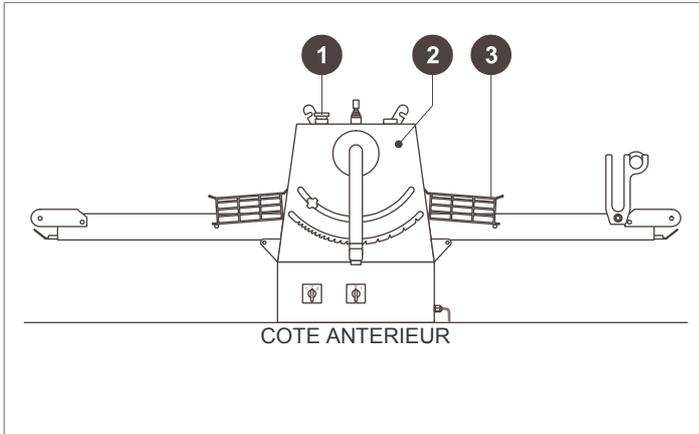


FIG. 7 (Dispositifs de sûreté adoptés)

! IL EST OBLIGATOIRE CONTROLER LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES DISPOSITIFS DE SECURITE INSTALLES SUR LA MACHINE.
IL EST OBLIGATOIRE SUBSTITUER TEMPESTIVEMENT EVENTUELS DISPOSITIFS DE SECURITE QUI NE FONCTIONNENT PAS BIEN ET/OU CASSES.

⊘ IL EST ABSOLUMENT INTERDIT ABIMER, EXCLURE ET/OU ENLEVER N'IMPOT QUEL DISPOSITIF DE SURETE PRESENT DANS LA MACHINE.
IL EST ABSOLUMENT INTERDIT SUBSTITUER N'IMPOT QUEL DISPOSITIF DE SURETE AVEC OU UNE PARTIE AVEC PIECES PAS ORIGINAUX.

RIF.	DISPOSITIF	DESCRIPTION
1	BOUTON D'URGENCE	IL EST DU TYPE « À COUPE DE POING » ROUGE SUR FOND JAUNE AVEC RÉARMEMENT MANUEL, IL SE TROUVE DANS LE PANNEAU COMMANDES DANS LA PARTIE ANTERIEURE DE LA MACHINE. EN L'ACTIONNANT IL FERME LE CYCLE DE TRAVAIL, MAIS LA TENSION ÉLECTRIQUE DEMEURE DANS LA MACHINE.
2	MICROINTERRUPTEURS	ILS SONT DEUX MICROS INSTALLES DEDANS LE CARTER SUR LA PARTIE ANTERIEURE DE LA MACHINE ET ILS SONT ACTIONNES PAR LES GRILLES DE PROTECTION. EN LES ACTIONNANT ILS ARRÊTENT LE CYCLE DE TRAVAIL, MAIS LA TENSION ÉLECTRIQUE DEMEURE DANS LA MACHINE.
3	GRILLES DE PROTECTION	ELLES SONT COMPOSÉES PAR UNE HAIE MÉTALLIQUE PLASTIFIÉE, INSTALLES DANS LES PLAQUES SUPPORT PAR CHARNIÈRES POUR EMPÊCHER DE REJOINDRE LA ZONE DE LAMINAGE (GROUPE CYLINDRES).

TAB. 9 (Dispositifs de sûreté adoptés)

5.2- SIGNALÉTIQUE DE SURETE

Elle est constituée par des étiquettes adhésive à des couleurs appliquées près des zones dangereuses (v. FIG. 8).

! IL EST OBLIGATOIRE TENIR PROPRE LA SIGNALÉTIQUE DE SURETE POUR LA BIEN NOTER.
IL EST OBLIGATOIR SUBSTITUER LA SIGNALÉTIQUE DE SURETE ABIMEE EN LA DEMANDANT AU CONSTRUCTEUR.

⊘ IL EST ABSOLUMENT INTERDIT OTER ET/OU ENDOMMAGER LA SIGNALÉTIQUE DE SURETE MISE PAR LE CONSTRUCTEUR.

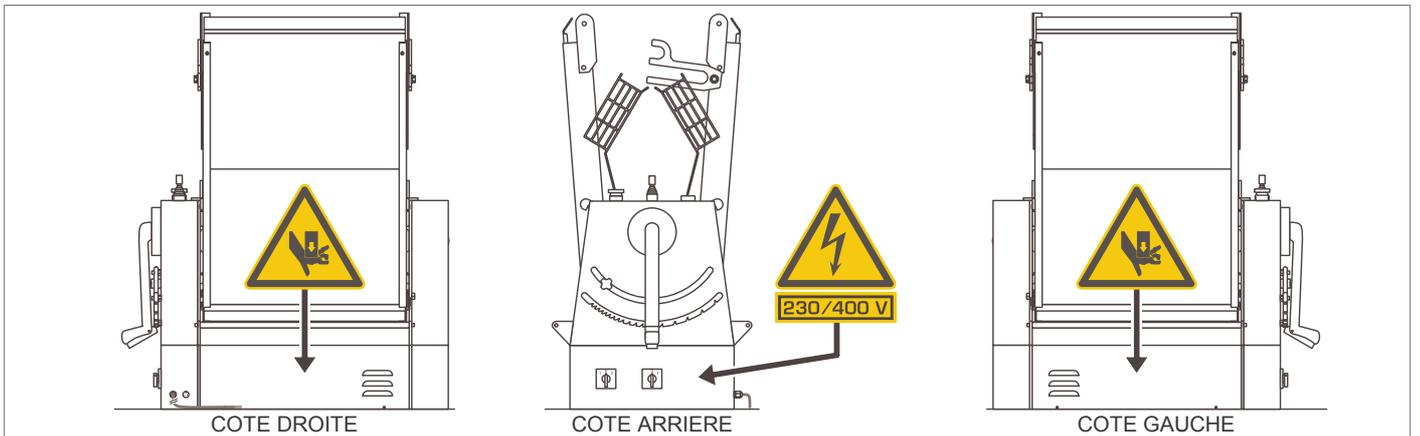


FIG. 8 (Signalétique de sûreté)

5.3- DISPOSITIFS DE PROTECTION INDIVIDUEL (DPI)

Il est obligatoire, pour respecter la législation en matière de sécurité et sauté dans les places de travail , l'emploi des dispositifs de protection individuelle (DPI).L'employeur et les **opérateurs autorisés** doivent connaître et appliquer les obligations et les devoirs prévus de la réglementations susdite.

5.4- RISQUES RESTANTS

On informe les opérateurs autorisés qu'ils rester trois potentiels risques restants décrits dans les **TAB. 10, 11 et 12**, bien que le fabricant ait adopté toutes précautions technique-constructives pour rendre la machine sûre.

RISQUE RESTANT N. 1	TRAINEMENT ET ECRASEMENT DES MEMBRES SUPERIEURS SUR LE GROUPE CYLINDRE.
GRAVITE	LÉSIONS LÉGÈRES (NORMALEMENT RÉVERSIBLES) ET/OU LÉSIONS GRAVES (NORMALEMENT IRRÉVERSIBLES)
EXPOSITION	SI L'OPÉRATEUR DÉCIDE D'EXÉCUTER VOLONTAIREMENT UN' ACTION INCORRECTE, DÉFENDUE ET PAS RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE.
PROBABILITE	BASSE ET ACCIDENTELLE.
PHASE OU LE RISQUE EST PRESENT	PENDANT LE CYCLE DE TRAVAIL.
MESURES ADOPTES	<ul style="list-style-type: none">DISPOSITIFS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (V. PAR. 5.3);SIGNALÉTIQUE DE SÛRETÉ (V. PAR. 5.2).

TAB. 10 (Risque restant n° 1)

RISQUE RESTANT N. 2	RISQUE D'ECRASEMENT PAR LA CHUTE DE PLANS DE TRAVAIL.
GRAVITE	LÉSIONS LÉGÈRES (NORMALEMENT RÉVERSIBLES)
EXPOSITION	SI L'OPÉRATEUR DÉCIDE D'EXÉCUTER VOLONTAIREMENT UN' ACTION INCORRECTE, DÉFENDUE ET PAS RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE TANDIS QUE LES PLANS DE TRAVAIL SONT EN POSITION DE FERMETURE.
PROBABILITE	BASSE ET ACCIDENTELLE.
PHASE OU LE RISQUE EST PRESENT	PENDANT LA MOVIMENTATION DE LA MACHINE. PENDANT LES OPÉRATIONS D'ABAISSEMENT ET D'ÉLEVÉE DES PLANS DE TRAVAIL.
MESURES ADOPTES	<ul style="list-style-type: none">FIXAGE DES PLANS DE TRAVAIL PAR DES COCHETS.ENGAGEMENT D'OPÉRER SELON LES PROCÉDURES DE TRAVAIL (V. DU PAR. 6.3 AU PAR. 6.8).

TAB. 11 (Risque restant n° 2)

RISQUE RESTANT N. 3	TROUBLES MUSCLE-SQUELETRIQUES.
GRAVITE	LÉSIONS LÉGÈRES (NORMALEMENT RÉVERSIBLES)
EXPOSITION	SI L'OPÉRATEUR DÉCIDE D'EXÉCUTER VOLONTAIREMENT UN' ACTION INCORRECTE, DÉFENDUE ET PAS RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE PENDANT LE MOUVEMENT DE PLANS DE TRAVAIL.
PROBABILITE	BASSE.
PHASE OU LE RISQUE EST	PENDANT LES OPÉRATIONS D'ABAISSEMENT ET D'ÉLEVÉE DES PLANS DE TRAVAIL
MESURES ADOPTES	<ul style="list-style-type: none">ENGAGEMENT DE MOUVEMENTER LES PLANS DE TRAVAIL PAR DEUX OPÉRATEURS AUTORISÉS (V. PAR. 4.4).ENGAGEMENT D'OPÉRER SELON LES PROCÉDURES DE TRAVAIL (V. DU PAR. 6.3 AU PAR. 6.8).

TAB. 12 (Risque restant n° 3)

6-UTILISATION ET FONCTIONNEMENT

6.1- PLACES OCCUPES PAR LES OPERATEURS AUTORISES

Les opérateurs autorisés doivent occuper exclusivement les places indiquées dans la **FIG. 9** décrites dans la **TAB 13**,selon le type d'intervention manuel demandé.



LES OPERATEURS AUTORISES DOIVENT OBLIGATOIREMENT ET EXCLUSIVEMENT EXECUTER LES INTERVENTION MANUELLES DECRITES DANS LES PARAGRAPHS RELATIFS, SELAON LES PLACES OCCUPES.

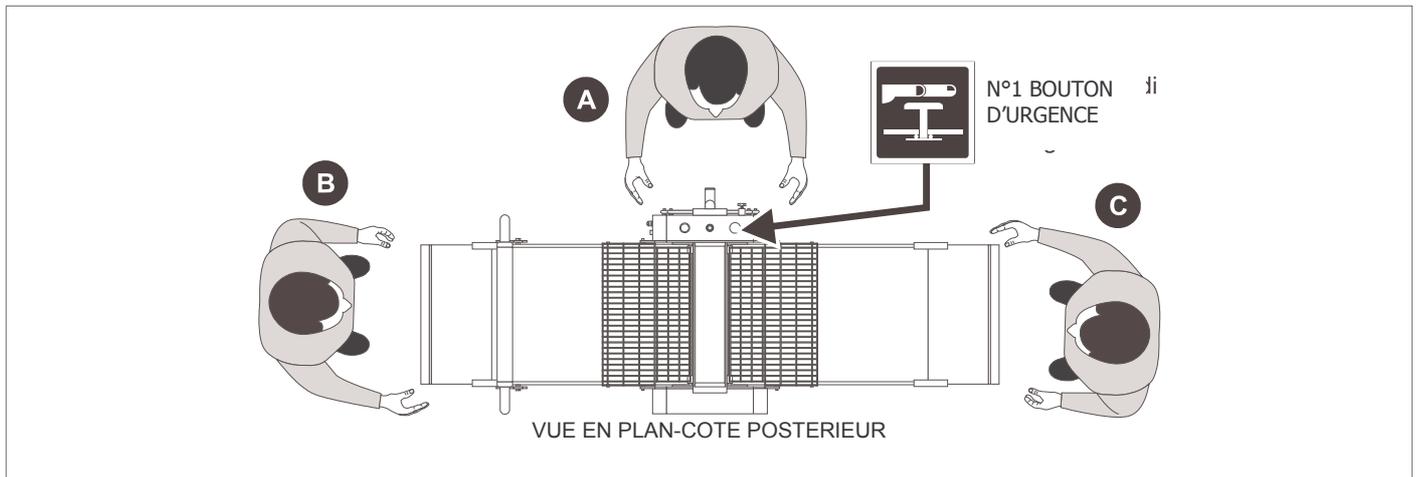
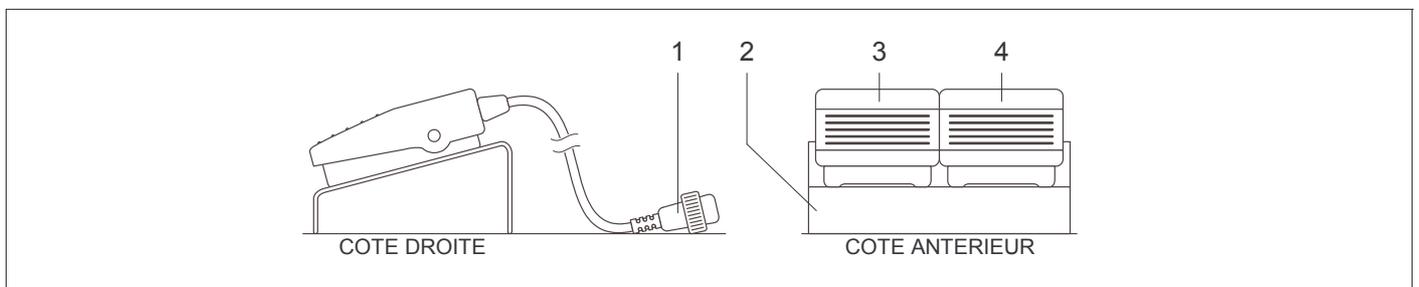


FIG. 9 (Places occupés)

PLACE	DESCRIPTION INTERVENTION
TOUTES	POUR EXÉCUTER TOUTES LES INTERVENTIONS DE TRANSPORT ET DE MOUVEMENT ASSIÉS DE L'EMBALLAGE ET DE LA MACHINE (V. CAP. 4).
TOUTES	PER EXÉCUTER SUR LA MACHINE ÉVENTUELLES INTERVENTIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE, DEMANDÉES PAR LE CLIENT.
A	EN PIEDS SUR LE CÔTÉ ANTÉRIEUR DE LA MACHINE POUR EFFECTUER: 1) Allumage et/ou extinction de la machine; 2) Eventuel choix de la vitesse de travail; 3) Eventuel actionnement du bouton d'urgence; 4) Choix du sens de rotation; 5) Régulation poignée secteur mobile; 6) Choix de l'épaisseur de la pâte feuilletée; 7) Branchement et utilisation de la pédale; 8) Départ et/ou arrêt du cycle de travail.
B	EN PIEDS SUR LE CÔTÉ DROITE DE LA MACHINE POUR EFFECTUER: 1) Eventuel usage de rouleau à pâtisserie; 2) Ouverture et/ou fermeture de plan de travail droit; 3) Ouverture et/ou fermeture de goulotte de récupération du plan de travail droit; 4) Enlèvement de la pâte feuilletée.
C	EN PIEDS SUR LE CÔTÉ GAUCHE DE LA MACHINE POUR EFFECTUER: 1) Ouverture et/ou fermeture de plan de travail gauche; 2) Ouverture et/ou fermeture de goulotte de récupération du plan de travail gauche 3) Chargement de la pâte à feuilleté.

TAB. 13 (Places occupés par les opérateurs autorisés)

6.2.1- PEDALE D'INVERSION



REF.	DENOMINATION	FONCTION
1	FICHE DE CONNEXION AU CONNECTEUR PÉDALE PLACÉ DANS LA MACHINE (FIG. 2 - RIF. 21)	
2	SUPPORT PÉDALE	
3	PÉDALE GAUCHE	POUSSÉ IL FAIT TOURNER EN SENS ANTIHORAIRE LES CYLINDRE DE LAMINAGE
4	PÉDALE DROITE	POUSSÉ IL FAIT TOURNER EN SENS HORAIRE LES CYLINDRE DE LAMINAGE

FIG. 10 (Pédale d'inversion)

6.2.2- PANNEAU COMMANDES

De la place A (v. par. 6.1).

MOD. 1 V - 2 V - 1 PH		MOD. VAR 1 PH	
RIF.	COTE ANTERIEUR DENOMINATION	COTE ANTERIEUR FONCTION	
1	SÉLECTEUR AVEC 3 POSITIONS "VITESSES" (SEULEMENT POUR MOD. 2 V)	<ul style="list-style-type: none"> • POS. "0": MACHINE À REPOS; • POS. "1": SÉLECTIONNE LA PREMIÈRE VITESSE; • POS. "2": SÉLECTIONNE LA DEUXIÈME VITESSES". 	
2	SÉLECTEUR AVEC 2 POSITIONS "GÉNÉRALE"	<ul style="list-style-type: none"> • POS. "0": ENLÈVE TENSION A LA MACHINE; • POS. "1": DONNE TENSION À LA MACHINE. 	
3	POIGNÉE RÉGLAGE "ÉPAISSEUR"	A GAUCHE(+) ELLE AUGMENTE L'ÉPAISSEUR DE LA PÂTE, À DROITE(-) ELLE DIMINUE L'ÉPAISSEUR.	
4	BOUTON-POUSOIR ROUGE "ARRÊT D'URGENCE" (DÉCROCHE À ROTATION HORAIRE)	POUSSÉ PENDANT LE FONCTIONNEMENT, IL ARRÊTE LA MACHINE MAIS DANS LA FICHE ÉLECTRIQUE IL Y A TENSION.	
5	JOYSTICK AVEC 3 POSITIONS "SENS DE ROTATION"	<ul style="list-style-type: none"> • POS. "GAUCHE": LES CYLINDRES DE LAMINAGE TOURNENT EN SENS ANTIHORAIRE; • POS. "0": LES CYLINDRES DE LAMINAGE SONT ARRÊTÉS; • POS. "DROITE": LES CYLINDRES DE LAMINAGE TOURNENT EN SENS HORAIRE. 	
6	BOUTON NOIR "START"	POUSSÉ IL ENTAME LA PHASE DE TRAVAIL.	
7	BOUTON "+"	POUSSÉ IL AUGMENTE VITESSE DE ROTATION DES CYLINDRES VISIBLE SUR DISPLAY - RIF. 6).	
8	BOUTON "-"	POUSSÉ IL RÉDUIT LA VITESSE DE ROTATION DES CYLINDRES (VISIBLE SUR DISPLAY - RIF. 6).	
9	DISPLAY	VISUALISE LES VITESSES DE 0 À 60 HZ.	
10	BOUTON À 5 SÉLECTIONS AVEC LED VERT "MODE"	<ul style="list-style-type: none"> • SEL. "0" (LED CLIGNOTANT): IL EST POSSIBLE ÉTABLIR LA VITESSE PAR LES BOUTON "+" (RIF. 10) ET "-" (RIF. 11); • SEL. "1" (LED FIX): LA VITESSE EST DE 15 HZ; • SEL. "2" (LED FIX): LA VITESSE EST DE 30 HZ; • SEL. "3" (LED FIX): LA VITESSE EST DE 45 HZ; • SEL. "4" (LED FIX): LA VITESSE EST DE 60 HZ. 	
11	BOUTON AVEC LED VERT "START"	POUSSÉ IL MET EN MARCHÉ LA MACHINE (LUMIÈRE FIXE).	
12	BOUTON AVEC LED ROUGE "STOP"	POUSSÉ, IL ARRÊTE LA MACHINE (LUMIÈRE FIXE).	

FIG. 11 (Panneaux commandes)

6.3 CONTROLE AVANT LA MISE EN MARCHÉ



AVANT DE METTRE EN MARCHÉ LA MACHINE LES OPERATEURS AUTORISES DOIVENT EFFECTUER LES CONTROLES DECRITS DANS LA TAB. 14.



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT METTRE EN MARCHÉ LA MACHINE SI-T-ON RELEVE N'IMPORTE QUEL DOMMAGE OU QUELLE ANOMALIE. S'IL EST NECESSAIRE ADVISER LE RESPONSABLE DE LA SURETE.

N.	S'ASSURER QUE:
1	IL N'Y A AUCUNE PERSONNE NON-AUTOSISE DANS LE PROXIMITE DE LA MACHINE.
2	APRES UN CONTROL VISUEL LA MACHINE NE PRESENTE AUCUN DOMMAGE EXTERIEUR.
3	LA MACHINE ET SON ACCESOIRES SONT CORRECTEMENT POSITIONNES ET INSTALLEES.
4	LE BOUTON D'URGENCE N'EST PAS ACTIONNE (V. PAR. 6.1).
5	LES GRILLES DE PROTECTION SONT BAISSEES.
6	LE SELECTEUR GENERALE EST EN POS. "0" (OFF).
7	DES LE DERNIERE EXTINTION A ETE EXECUTE LA MANUTENTION REGULAIRE ORDINAIRE (V. PAR. 9.1).
8	LES DISPOSITIFS INDIVIDUELS SONT A DISPOSITION DE L'OPERATEUR (V. PAR. 6.3).
9	LE PRESENT MANUEL A ETE LU ET COMPRIS .

TAB. 14 (Contrôls avant la mise en marche)

6.4– MISE EN MARCHÉ DE LA MACHINE

De la place A (v. par. 6.1).

L'USINE DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR DOMMAGES AUX PERSONNES , AUX ANIMAUX OU AUX CHOSES, DECAULANT DE LA NON-OBSERVATION DES NORMES CI DECRITS.

Après avoir exécuté les contrôles décrits au par. 6.3, procéder comme il suit:

- 1) Sortir les goulottes de récupération des plans de travail (FIG. 1 - Rif. 9);
- 2) Eventuellement brancher la pédale d'inversion par le connecteur (FIG. 2 - Rif. 21),
- 3) Brancher la machine par la fiche au réseau électrique.

6.5- MISE EN SERVICE

- 1) (Seulement pour mod. 2 V) Eventuellement sélectionner la vitesses de travail en tournant en pos. "1" ou "2" le sélecteur de vitesses (FIG. 10 - Rif. 1);
- 2) Tourner en pos. "1" (ON) le sélecteur électrique général (FIG. 10 - Rif. 2);
- 3) (Seulement pour mod. VAR 1 PH) Eventuellement sélectionner la vitesses de travail en agissant sur le panneau commandes (v. FIG. 10);
- 4) Régler la poignée (FIG. 1 - Rif. 12) du secteur mobile (FIG. 1 - Rif. 11);
- 5) Régler l'épaisseur choisisse de la pâte par la poignée (FIG. 10 - Rif. 3);
- 6) (Seulement pour mod. 1 V - 2 V - 1 PH) Démarrer la machine en poussant le bouton "START" (FIG. 10 - Rif. 6);
- 7) (Seulement pour mod. VAR 1 PH) Démarrer la machine en poussant le bouton "START" (FIG. 10 - Rif. 11);
- 8) Choisir le sens de laminage des tapis par le joystick (FIG. 10 - Rif. 5);
- 9) Poser la pâte sur le plan de travail gauche et commencer le cycle de laminage (plusieurs passages à différents épaisseurs);
- 10)Après avoir atteint l'épaisseur désiré (fin cycle), attendre que la pâte sorte complètement des cylindres de laminage (FIG. 2 - Rif. 24) et mettre le joystick en pos. "0" (FIG. 10 - Rif. 5);
- 11)Prendre la pâte avec le rouleau à pâtisserie.

SELON LE TYPE DE TRAVAIL ET LA LONGUEUR DE LA PATE, IL EST POSSIBLE LA ROULER SUR LE ROULEAUX A PATISSERIE.

6.6– ARRET DE LA MACHINE



AVANT D'ARRETER LA MACHINE S'ASSURER QU'IL N'Y A PAS DE PATE DANS LES CYLINDRES DE LAMINATION.

6.6– ARRET DE LA MACHINE

A la fin du cycle de travail procéder comme il suit:

- 1) Eteindre la machine en tournant en pos. "0" (OFF) le sélecteur électrique général (FIG. 10 - Rif. 2);
- 2) Débrancher du réseau électrique la fiche de la machine

6.7- ARRET D'URGENCE

L'arrêt d'urgence de la machine peut être déclenché en poussant le bouton d'urgence sur le panneau de contrôle (FIG. 10 - Rif. 4). Pour éviter situations dangereuses l'opérateur doit exécuter les opérations décrites dans TAB. 15.

1	POUSSER EN TEMPS UTILE LE BOUTON D'URGENCE
2	SIGNALER L'URGENCE AU "RESPONSABLE DE LA SECURITE" ET ATTENDRE INSTRUCTIONS.

TAB. 15 (Arrêt d'urgence)

6.8- MIS EN PLACE APRES UN ARRET D'URGENCE

Seulement et exclusivement après avoir déplacé la cause de l'urgence et avoir attentivement estimé que la cause même n'aie provoqué aucun dommage à la machine, avec l'approbation du "Responsable de la Sécurité", procéder comme suivre:

1) Débloquer le bouton d'urgent en le tournant vers gauche

Commencer un nouvel cycle de travail en répétant les opérations décrites au par. 6.5 do point 2).

7- ENTRETIEN

7.1- ENTRETIEN ORDINAIRE

Ce sont toutes activités aptes à maintenir les conditions d'usage et fonctionnement de la machine, par plusieurs types des interventions faites par l'opérateur proposé.



AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUEL TYPE D'INTERVENTION , IL EST OBLIGATOIRE DE DEBRANCHER LA SOURCE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE DE LA MACHINE.(V. PAR. 1.2.2).

TABLEAU ENTRETIEN ORDINAIRE		
FREQUENCE	POINT D'INTERVENTION	TYPE D'INTERVENTION
TOUS LES JOURS	CORPS MACHINE	NETTOYAGE AVEC PRODUITS APTES POUR ÉVITER ACCUMULATION DE FARINE ET SALETÉ DANS LES SURFACES.
	GRILLES DE PROTECTION/BOUTON D'URGENCE	CONTRÔLER LE FONCTIONNEMENT CORRECT
	RACLEURS	NETTOYER LES RACLEURS SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS (V. PAR. 8.1.1).
	CÂBLE D'ALIMENTATION ET FICHE ÉLECTRIQUE (MACHINE ET PÉDALE)	CONTRÔLE VISUEL DE L'ÉTAT DE CONSERVATION.
TOUTES LES 100 HEURES	CHAÎNES DE TRANSMISSION	CONTRÔLER LA TENSION ET LES GRAISSER.
TOUTES LES ANNEES	CHAÎNES DE TRANSMISSION	CONTRÔLER LA TENSION ET LES GRAISSER.
QUAND NECESSAIRE	TAPIS	CHANGER (V. PAR. 8.1.2).

TAB. 16 (Tableau entretien ordinaire)

7.1.1- NETTOYAGE RACLEURS INFERIEURS ET SUPERIEURS

Pour permettre le bon fonctionnement de la machine, effectuer un nettoyage externe journalier des racleurs. Les parties difficilement accessibles doivent être nettoyées chaque semaine.

• RACLEURS INFERIEURS

- 1) Soulever les plans de travail et les bloquer par les crochets arrêt plan (FIG. 2 - Rif. 22);
- 2) Décrocher les ressorts d'ancrage situés sous les tapis ;
- 3) Baisser les plan de travail ;
- 4) Sortir vers le haut les racleurs avec leur support
- 5) Faire un nettoyage très particulier en extirpant les accumulations de farine et de pâte par de détergents non toxique, suivis d'abondants rinçages avec une éponge imbibée d'eau.;
- 6) Réaliser la procédure du point 4) au point 1) pour assembler la machine.

• RACLEURS SUPERIEURS

- 1) Mettre le plans en position de travail et dévisser les pommeaux de fixation;
 - 2) Soulever vers le haut les racleurs et les sortir du rouleau chromé ;
 - 3) Voir point 4.;
- Réaliser la procédure du point 2) au point 1) pour assembler la machine

7.1.2- SUBSTITUTION DES TAPIS



POUR CETTE PROCEDURE IL FAUT LA PRESENCE DE DEUX OPERATEURS AUTORISES. IL PERSISTE UN RISQUE RES-TANT VIRTUEL DECRIT DANS LE PAR. 5.4.

- 1) Pour un fonctionnement correct de la machine, il est nécessaire substituer des tapis quant il se rend nécessaire.
- 2) Pourvoir comme suivre:
- 3) Enlever la goupille élastique avec un poinçon et ôter la poignée;
- 4) Enlever les couvercles antérieur et postérieur;
Enlever les chaînes



ATTENTION! QUAND L'ARBRE DE SOUTIEN EST DEPLACE, LE PLAN DE TRAVAIL TOMBERA. IL FAUT QUE LE DEUXIEM OPERATEUR SOIE PRESENT POUR EVITER LA CREATION DE SITUATIONS DANGEREUSE .

- 1) Enlever le cylindre dentelé avec la bride triangulaire en dévissant les vis sur la bride même;
- 2) Avec l'aide du deuxième operateur, tenir bien solide le plan et après avoir enlevé la goupille élastique, retirer l'arbre qui soutien les plans;
- 3) Enlever le plan et le sous-palan et retirer le tapis;
- 4) Réaliser donc la tension du nouveau tapis, en le faisant tourner dans un sens de marche pour trente minutes environ et éventuellement en réglant la tension avec les vis de réglage;
- 5) Répéter le point 7) dans le sens de marche contraire.
- 6)



TOUTE INTERVENTION D'ENTRETIEN EXTRAORDINNAIRE IL EST OBLIGATOIRE L'ASSITENCE TECNIQUE. AVANT D'EF-FECTUER N'IMPORT QUEL TYPE D'INTERVENTION SUR LA MACHINE, IL FAUT DEBRANCHER LA FICHE DE LA PRISE D'A-LIMENTATION ELECRTIQUE ET PORTER LA MACHINE DANS L'ETAT DE" MACHINE ARRETEE"" (V. PAR. 1.2.2).

7.2- ENTRETIEN EXTRAORDINNAIRE

8- ARRET DE LA MACHINE

8.1- MAGASINAGE

Si la machine doit rester plusieurs temps dans le magasin, il est nécessaire la mettre dans une place sure, avec une température convenable et emballée.

8.2- DEMOLITION

Suivre obligatoirement les prescriptions des règles en vigueur au moment de la démolition.



CHAQUE PARTIE DE LA MACHINE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT IDENTIFIE SELON LA DEFINITION DE "CODE CED" (CATALOGUE EUROPEEN DECHETS) ET ECOULEE PAR DES MAISONS AUTORISEES ET SPECIALISEES, EN RES-PECTATNT LES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS DE LA DEMOLITION.



LES DECHETS DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE) DOIVENT ETRE ECOULES EN RESPAC-TANT LES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS DE LA DEMOLITION DE LA MACHINE.

9- PIECES DETACHEES

9.1- NOTICES GENEARUX



LES ACCESSOIRES DOIVENT ETRE DEMANDES EXCLUSIVEMENT AU CONSTRUCTEUR EN SPECIFIANT LES DON-NEES D'IDENTIFICATION DE LA MACHINE



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT SUBSTITUER N'IMPORTE QUEL COMPOSANT DE LA MACHINE AVEC PIECES DETA-CHÉES NON ORIGINAUX.

9.2 PIECES DETACHEES